

NOTE 19 - Passifs et créditeurs

1. Passif portant intérêt

Exercice 2011 - en milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 321	15 219	981	22 521
Contrats de location financement	3			3
Dettes financières diverses	212	2 435		2 647
Découverts bancaires	1 591			1 591
Intérêts courus non échus	269			269
Total des passifs portant intérêts	8 396	17 654	981	27 031

2. Dettes financières de crédit-bail

Exercice 2011 - en milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location financement, valeur actuelle des paiements minimaux relatifs à la location *	3			3

* Hors activités destinées à être cédées

3. Fournisseurs et autres créditeurs

Exercice 2011 - en milliers d'euros	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs	20 736			20 736
Dettes fournisseurs d'immobilisations	3			3
Total fournisseurs	20 739			20 739
Avances et acomptes reçus	6 234			6 234
Dettes sociales	26 275		2 014	28 289
Dettes fiscales	19 122			19 122
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	26 368			26 368
Dettes diverses	6 049			6 049
Produits constatés d'avance	1 284			1 284
Autres passifs courants	85 332		2 014	87 346
Impôt courant passif	5 199			5 199
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	90 391			90 391
Total fournisseurs et autres créditeurs	201 661		2 014	203 675

NOTE 20 - Trésorerie, équivalents de trésorerie et endettement net

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Valeurs mobilières de placement	39 977	18 247
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	18 024	27 380
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	137 681	106 860
Découverts bancaires	-1 591	-1 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie	194 091	150 821
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-26 368	-20 229
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	-90 391	-62 395
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances	77 332	68 197
Dettes financières	-25 171	-15 390
Trésorerie nette (endettement net)	52 161	52 806

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Dettes financières inférieures à 1 an	6 536	6 070
Dettes financières supérieures à 1 an et inférieures à 5 ans	17 654	7 839
Dettes financières supérieures à 5 ans	981	1 481
Dettes financières	25 171	15 390

NOTE 21 - Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010	Mouvements de périmètre	Autres mouvements	Variations de l'exercice
Variation des frais financiers	-269	-217	-10		-42
Situation exploitation	-5 660	-5 481	-726	10	537
Stock	1 767	861			906
Créances d'exploitation	69 377	60 532	655	16	8 174
Dettes d'exploitation	-76 804	-66 874	-1 381	-6	-8 543
Situation hors exploitation	-27 905	-23 266	32	-25	-4 646
Créances hors exploitation	7 725	2 184	323		5 218
Dettes hors exploitation	-37 615	-26 217	-296	-24	-11 078
Charges et produits constatés d'avance	1 985	767	5	-1	1 214
Besoin en fonds de roulement	-33 834	-28 964	-704	-15	-4 151
Avances promotionnelles	26 368	20 229			6 139
Variation du besoin en fonds de roulement retraité					1 988

NOTE 22 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

En milliers d'euros	Sovec / BDO Rhône-Alpes				Audits et Partenaires				Autres cabinets			
	Montants (HT)		%		Montants (HT)		%		Montants (HT)		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes	267	260	85%	100%	218	215	100%	100%	48	42	100%	100%
Émetteur	44	43	14%	16%	44	43	20%	20%				
Filiales	223	217	71%	84%	174	172	80%	80%	48	42	100%	100%
Missions accessoires												
Émetteur												
Filiales												
Audit	267	260	85%	100%	218	215	100%	100%	48	42	100%	100%
Juridique, fiscal, social												
Autres prestations	46											
Autres prestations	46		15%									
Total	313	260	100%	100%	218	215	100%	100%	48	42	100%	100%

NOTE 23 - Informations sur les entreprises et parties liées

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantage de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés dans le rapport du président conformément aux articles L225-37 du Code de Commerce.

La rémunération du Président-directeur général est fixée par le Conseil d'Administration et comprend, en principe, uniquement une partie fixe. Pour tenir compte des performances du Groupe, le Conseil d'Administration peut lui attribuer exceptionnellement une prime. La partie fixe est déterminée en considération des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables.

Comme l'ensemble des dirigeants du groupe, il bénéficie en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés du groupe et ne bénéficie d'aucun autre avantage spécifique en matière de retraite supplémentaire.

Aucun titre de capital, ou donnant accès au capital, ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital de Tessi SA, ne lui a été attribué. De plus, il ne perçoit pas de jetons de présence des mandats qu'il exerce, que ce soit dans des sociétés du groupe ou dans des sociétés autres mais à raison de ses fonctions dans le Groupe.

Sur l'exercice 2011, les rémunérations des membres du Conseil d'Administration, salariés de Tessi SA, s'élèvent à 836 281 euros.

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration de Tessi SA au titre de 2011 s'élèvent à 60 000 euros.

Une convention de bail est conclue entre Tessi SA et la SCI Tony Garnier, détenue par le Président-directeur général, pour un montant annuel de 150 670 euros hors taxes.

NOTE 24 - Engagements donnés - reçus

1. Engagements donnés

- Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 20 millions d'euros.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Banque Postale de manière totalement autonome, inconditionnelle et irrévocable à faire le nécessaire, soit pour que sa filiale (100 %) la société Tessi Procurement dispose des moyens et d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements en tant que sous-traitant, soit à reprendre à son compte la totalité des engagements pris par la société Tessi Procurement.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société LOCAM à garantir que sa filiale (100 %) la société Tessi Informatique soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de services de gestion des cartes privées conclu entre sa filiale et la société LOCAM. A défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi GED tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès du LCL - Le Crédit Lyonnais à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Editique tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse d'achat portant sur 51 % des actions de la société Informatiques Services et Matériels - ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 30 septembre 2014 inclus.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire majoritaire une promesse de vente portant sur 49 % des actions de la société Informatiques Services et Matériels - ISEM. Cette promesse pourra être exercée en une fois par l'actionnaire majoritaire en cas de changement de contrôle de Tessi SA au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce entre le 17 décembre 2008 et le 17 décembre 2014 à minuit.
- Tessi SA a accordé à l'actionnaire minoritaire une promesse d'achat portant sur 20 % des actions de la société Sakarah. Cette promesse pourra être exercée en une fois par Tessi SA à compter du 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 inclus.
- Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale ICSB soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.
- Souscription par Tessi Documents Services auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 252 000 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de Paris, client de Tessi Documents Services.

- Souscription par Tessi Documents Services auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 374 400 € en garantie des intérêts de l'URSSAF de Paris et de la Région Parisienne, client de Tessi Documents Services.
- Souscription par Logidoc-Solutions auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 300 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Logidoc-Solutions au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi MD auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 180 000 € pour garantir la société Distrimag SA de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi MD auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 900 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi MD au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi Editique auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 3 000 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi Editique au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Tessi Editique auprès de la BNP d'une caution bancaire d'un montant de 1 000 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tessi Editique au titre du règlement des frais d'affranchissement.
- XWZ 32 (mère de Tessi Editique) a accordé un cautionnement solidaire de la société Tessi Editique à hauteur de 1 000 000 € au profit de la BNP.
- Souscription par Tigre auprès de la Banque de la Réunion d'une caution bancaire d'un montant de 25 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Tigre au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Souscription par Soft Promo auprès de la Société Générale d'une caution bancaire d'un montant de 8 000 € pour garantir la Poste de toutes sommes qui lui seraient dues par Soft Promo au titre du règlement des affranchissements postaux.
- Logidoc-Solutions s'est engagée par un acte de cautionnement auprès de la société TEMsys, dont la dénomination commerciale est ALD Automotive, à se substituer à la société KEREMA, à première demande de ALD Automotive pour toute défaillance de la société KEREMA dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations résultant d'un contrat de location longue durée de véhicules.

2. Engagements reçus

- L'actionnaire majoritaire détenant 51 % des actions de la société Informatiques Services et Matériels - ISEM a accordé à Tessi SA une promesse de vente. Cette promesse pourra être exercée par Tessi SA en une fois à compter du 1^{er} octobre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014 à minuit.

3. Dettes garanties par des sûretés réelles

- Tessi SA, nantissement :
 - de 10 000 actions de la société Tessi Paiements Services,
 - de 50 000 actions de la société Tessi Technologies,
 - de 239 996 actions de la société CPOr Devises,
 - de 370 actions de la société XWZ 32,
 au profit de CALYON - Crédit Agricole CIB, pari passu avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est, la Société Générale et la BNP Paribas,
 - de 500 actions de la société ICSB au profit de la Lyonnaise de Banque pari passu avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Aquitaine Nord - CEAN.
 - De 129 614 actions de la société Logidoc-Solutions au profit de la Société Générale.
- Tessi SA a accordé une hypothèque de premier rang sur les locaux de Bobigny au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.
- Tessi SA a accordé une promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes en garantie d'un emprunt.

4. Autres engagements financiers

- Les deux principaux emprunts souscrits en 2007, pour 28,9 M€, ont fait l'objet conformément au contrat d'ouverture de crédit, d'une couverture d'intérêts à hauteur de 50 %. Au 31 décembre 2011, le montant restant dû de ces emprunts est de 2,1 M€.

Aucun retraitement sur la valorisation de ces couvertures n'a été opéré au 31 décembre 2011 dans les comptes consolidés compte tenu du caractère non significatif de l'impact, qui par ailleurs a été apprécié à partir des valorisations des contreparties.

NOTE 25 - Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011

Information relative aux filiales consolidées par secteur d'activités

1. Tessi documents services

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
2PL-Prod	France	100	100	IG
ACCES Informatiques	France	100	100	IG
ASPOne.fr	France	100	100	IG
Atelier Pré St Gervais	France	100	100	IG
ATIA	Vietnam	60	60	IG
A.T.I.P.	France	100	100	IG
BIPIO	Île Maurice	91,5	91,5	IG
BIP-Tessi	France	100	99,9	IG

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Bordeaux Saisie	France	100	100	IG
C2I Production	France	100	100	IG
CLIP-Tessi	France	99,8	99,8	IG
Déclaratis	France	100	100	IG
Docubase Systems Inc.	États-Unis	100	100	IG
GIP-Tessi	France	100	100	IG
Hexagonale Consultants	France	100	100	IG
ICSB	France	100	100	IG
ISEM	France	49	49	IG
Logidoc-Solutions	France	100	100	IG
Processure Company Limited	Île Maurice	50	50	IG
Perfo Service	France	100	100	IG
Prochèque Nord	France	100	100	IG
RIB Drôme	France	99,8	99,8	IG
RIB Rhône	France	99,8	99,8	IG
RIP-Tessi	France	100	100	IG
Sakarah	France	80	80	IG
SATC	France	100	100	IG
SDIP-Tessi	France	100	100	IG
SEDI	France	99,8	99,8	IG
SIP-Tessi	France	100	99,9	IG
SLTC	France	100	100	IG
SMIP-Tessi	France	100	100	IG
STMP	France	100	100	IG
Synercam	France	100	100	IG
TDC Tessi	France	100	100	IG
T.D.I	France	100	100	IG
TESCA	France	51	51	IG
Tessi Asia	Vietnam	75	75	IG
Tessi Chèque Auvergne	France	100	100	IG
Tessi Chèque Bordeaux	France	100	100	IG
Tessi Chèque Conseil	France	100	100	IG
Tessi Chèques Île de France	France	100	100	IG
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	100	IG
Tessi Chèque Nanterre	France	99,8	99,8	IG
Tessi Chèque Normandie	France	100	100	IG
Tessi Chèque Rennes	France	100	100	IG
Tessi Contact Center	France	100	100	IG
Tessi Documents Services	France	99,9	99,9	IG
Tessi Editique	France	100	100	IG
Tessi Encaissements	France	100	100	IG
Tessi GED	France	100	100	IG
Tessi Informatique	France	100	100	IG
Tessi Paiements Services	France	100	100	IG
Tessi Technologies	France	100	100	IG
Tessi Tecnologia	Brésil	80	80	IG
Tessi-T.G.D	France	100	100	IG
Tessi Transactions Services	France	100	100	IG

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Tigre	France	100	100	IG
TSI Action Informatique	France	100	100	IG
Tunis Data Services	Tunisie	100	100	IG
XWZ 32	France	100,00	100,00	IG

2. CPoR Devises

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
CPoR Devises	France	80,00	80,00	IG
Intactus	France	100,00	100,00	IG

3. Tessi marketing services

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
SAMP	France	100,00	100,00	IG
Soft Promo	France	100,00	100,00	IG
Tessi MD	France	100,00	100,00	IG
Tessi TMS	France	99,93	99,93	IG
Tessi Procurement	France	100,00	100,00	IG

4. Autres et non affectées

Sociétés	Pays	Contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Coup de Foudre	France	55,00	55,00	IG
Tessi Services	France	100,00	100,00	IG